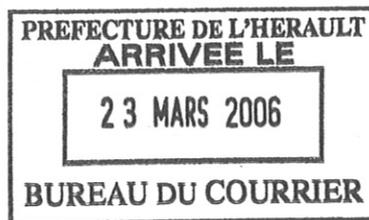


Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 28
Date de la convocation : 14 mars 2006



N°19

L'an deux mille six et le vingt et un du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, MM SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, BOUQUET, M. MORENO, Mme POUZOULET, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mme PETARD.

PROCURATIONS : Mme GARCIA en faveur de Mme ROMERO
M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
Mme CARRETIER en faveur de Mme DE HULLESSEN
Mme PETIT en faveur de M. MORENO
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE
Mme HARO en faveur de M. FEVRIER
Mme AZEMAR en faveur de M. BOUSQUEL

ABSENT : M. ALBARIT

MONTPELLIER AGGLOMERATION

Attribution de la compensation provisoire (année 2006)

Rapporteur : Monsieur OUSSET

L'attribution de la compensation a pour objectif de garantir la neutralité des transferts de produits et de charges entre la communauté d'agglomération et ses communes membres.

Conformément à l'article 1069 nonies C du Code Général des Impôts le montant prévisionnel de cette attribution doit être notifié aux communes avant le 15 février.

Le montant prévisionnel de l'attribution de compensation que la commune devra reverser à la communauté d'agglomération de Montpellier pour l'exercice 2006 s'élève à 112 911 €.

Le recouvrement des sommes dues par la commune se fera trimestriellement.

Le montant définitif de l'attribution de compensation sera déterminé avant la fin 2006. Une régularisation interviendra, si nécessaire, après l'adoption par les communes du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 23/03/06
et publication
le 23/03/06

Le Maire
